

**PROPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF RELATIVE A L'APPROBATION D'UN CREDIT
D'ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE DE CHF 10'259.70 POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA
SALLE COMMUNALE**

Vu le crédit d'engagement de CHF 107'000.- voté par le Conseil municipal le 05 décembre 2017,
approuvé le 14.12.2017 par le Conseil d'Etat, pour CHF 107'000.-,

Vu le décompte final s'élevant à CHF 117'259.70,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Sur proposition du Conseil administratif

Le Conseil municipal

DECIDE

à la majorité simple

Par 17 oui, 1 non et 1 abstention sur 19 CM présents

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 10'259.70 pour couvrir ce dépassement.
2. D'amortir cette dépense selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 5 décembre 2017, soit au moyen des annuités qui figureront dans le budget de fonctionnement sous le no 0290.590.33004.000 *Amortissement des investissements" jusqu'en 2027.



Le Président : Martin BARCELLINI



Le Secrétaire : Félicien MAZZOLA